

Stéphane Hardy

Université de Siegen

 <https://orcid.org/0000-0002-1080-2475>

hardy@romanistik.uni-siegen.de

Analyse onomastique des pseudonymes de prostituées parisiennes du XVIII^e au début du XX^e siècle

RÉSUMÉ

Le présent article s'inscrit dans le contexte des recherches scientifiques dédiées à l'onomastique, plus particulièrement aux études sur l'anthroponymie, voire sur la pseudonymie, et répond au besoin actuel d'analyses onomastiques en romanistique. L'usage du pseudonyme a longtemps été considéré comme une pratique marginale, et, de ce fait, a été peu étudié jusqu'à présent. Nous avons soumis à notre analyse un corpus de pseudonymes de prostituées exerçant leur métier à Paris. Ce corpus regroupe 357 pseudonymes et couvre une période comprise entre le XVIII^e siècle et le début du XX^e siècle. Les données ont été recueillies dans des rapports de police (travail dans le cadre d'archives) ainsi que dans des ouvrages sociologiques traitant de la prostitution parisienne aux XVIII^e et XIX^e siècles. Selon plusieurs critères, à savoir morphosyntaxiques et sémantiques, nous tenterons d'appliquer aux pseudonymes de prostituées une taxonomie développée précédemment distinguant plusieurs types de procédés de formation des pseudonymes de criminels allemands au XIX^e siècle.

MOTS-CLÉS – onomastique, pseudonymie, prostitution, Paris

Onomastic Analysis of the Pseudonyms of Parisian Prostitutes from the 18th to the Beginning of the 20th Century

SUMMARY

This article is dedicated to the research context of onomastics, more specifically to studies on anthroponymy, or even pseudonymy, and focuses on the current need for onomastic analyses in Romance Studies. Indeed, the use of pseudonyms has received comparatively little linguistic investigation. We have submitted to our analysis a corpus of pseudonyms of prostitutes practising their profession in Paris. This corpus includes 357 pseudonyms and covers a period between the 18th century and the beginning of the 20th century. The data was collected from police reports (archival work) as well as from sociological studies dealing with prostitution in Paris in the 18th and 19th centuries. According to morphosyntactic as well as semantic criteria, we will attempt to apply a taxonomy developed previously to the pseudonyms of prostitutes distinguishing several types of procedures for the formation of pseudonyms of German criminals in the 19th century.

KEYWORDS – onomastics, pseudonymy, prostitution, Paris

Introduction

Notre analyse s'inscrit dans le contexte des recherches scientifiques dédiées à l'onomastique, plus spécialement aux études sur l'anthroponymie, voire sur la pseudonymie, et répond au besoin actuel d'analyses onomastiques en romanistique. Selon Gläser (2009), un pseudonyme (grec *pseudos* 'tromperie, mensonge' et *ónyma* 'nom') est

un nom secondaire et facultatif qui existe à côté du nom légal et qu'une personne s'attribue elle-même pour des raisons sociales, politiques, professionnelles ou privées afin de masquer sa propre identité pendant un certain temps ou de manière permanente – ou afin de parvenir à un succès plus assuré et à une plus grande popularité dans ses activités (Gläser, 2009 : 509 ; trad. de l'auteur).

Selon cette définition, un pseudonyme équivaut à un nom qu'une personne s'attribue elle-même. Il n'est donc pas un nom donné par un tiers. L'entrée d'une prostituée dans son métier est souvent marquée par l'adoption d'un pseudonyme (cf. Deniel-Ternant, 2011 : *sine pagina*). En effet, les prostituées s'engagent à changer ou à altérer leur véritable nom, voire leur prénom, pour divers motifs. Ce nouveau « nom supposé » (Parent-Duchâtelet, 1836 : 129) permet de répondre au besoin principal de vouloir et de devoir se cacher. Les prostituées désirent non seulement ne pas être reconnues de leurs proches, mais encore ne pas être poursuivies ou recherchées par la justice ou par l'administration. Le fait de se donner elles-mêmes ou de recevoir, dans certains cas, un faux nom de la part de la tenancière d'une maison close ou de leurs clients¹ leur permet de rompre les liens avec leur vie antérieure, ce qui, en contrepartie, évite de compromettre le nom et l'honneur de leur famille. L'attribution du pseudonyme, de préférence suggestif, inaugure également une forme d'initiation et se comprend comme un rituel d'intronisation dans le milieu de la prostitution (cf. Deniel-Ternant, 2011 : *sine pagina*).

L'usage du pseudonyme a longtemps été considéré comme une pratique marginale, et, par conséquent, a été peu étudié. Nous avons soumis à l'analyse un corpus de pseudonymes de prostituées parisiennes. Ceux-ci ont été relevés dans des rapports de police ainsi que dans des ouvrages, pour la plupart sociologiques, dédiés à la prostitution parisienne aux XVIII^e et XIX^e siècles. Selon plusieurs critères, à savoir morphosyntaxiques et sémantiques, nous tenterons d'appliquer aux pseudonymes de prostituées une taxonomie développée précédemment (cf. Hardy, Herling, 2019 : 211-215) distinguant plusieurs types de procédés de formation des pseudonymes de criminels allemands au XIX^e siècle.

¹ Dans cet article, nous utilisons le terme de *pseudonyme* selon la définition de Gläser (2009), car, dans la plupart des cas, il s'agit de noms auto-attribués et non de surnoms donnés aux prostituées par autrui (cf. Type 7 : pseudonymes dont la base est un mot composé).

1. Constitution du corpus et types de documents

Le corpus de pseudonymes constitué dans le cadre de cette recherche contient plusieurs sources d'information. Pour le XVIII^e siècle, nous avons consulté l'enquête *La prostitution et la police des mœurs au XVIII^e siècle* (1987), menée par l'historienne Erica-Marie Benabou. Ces recherches nous ont paru incontournables parce que « c'est à travers une imposante masse de documents manuscrits, issus pour la plupart des archives judiciaires, que se trouve étudié l'ensemble de l'activité prostitutionnelle parisienne » (Farge, 1987 : 1148) tout au long du XVIII^e siècle. Outre cette enquête, nous avons pu consulter deux fonds conservés aux Archives de la Préfecture de police de Paris, à savoir celui de la prison Saint-Martin-des-Champs (registres d'écrou de prostituées) et celui de la prison de la Force.

Les sources utilisées pour le XIX^e siècle sont beaucoup plus nombreuses. En effet, nous avons tout d'abord pris en compte l'ouvrage essentiel d'Alexandre Parent-Duchâtelet, *De la prostitution à Paris au XIX^e siècle* (1836) ainsi que l'étude *Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution au XIX^e siècle* (2015 [1978]), publiée par l'historien Alain Corbin. Ces deux travaux ont consacré des chapitres au pseudonymat dans le domaine de la prostitution. Ainsi, nous y avons trouvé une quantité non négligeable de pseudonymes ayant été puisés dans des dossiers judiciaires de prostituées. En revanche, ceux-ci n'offrent aucun contexte, aucune toile de fond. Nous n'y apprenons pas le nom réel de la personne, ni son statut (tenancière de maison close, prostituée isolée, prostituée en garni, femme mariée, veuve, etc.).

Nous avons complété notre corpus pour le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle par un travail d'enquête aux Archives de la Préfecture de police de Paris, où nous avons consulté des dossiers judiciaires de prostituées. Il s'agit tout d'abord des dossiers concernant les courtisanes parisiennes entre 1861 et 1876, dont Houbre (2006) a assuré la publication dans son ouvrage *Le livre des courtisanes. Archives secrètes de la Police des mœurs (1861-1876)*. Ce

lourd dossier secret [...] représente une source de première importance qui apporte des éléments inédits sur la catégorie de prostituées la plus nombreuse, mais la moins connue, celle des non-encartées qui exercent hors des maisons closes et échappent à la surveillance officielle administrative et sanitaire (Rocheftort, 2007 : 232).

Cet ouvrage contient plus de 400 dossiers de prostituées. Après le dépouillement des dossiers, nous avons pu en relever 61 dans lesquels ont été mentionnés des pseudonymes². Outre les dossiers des courtisanes, nous avons demandé à avoir

² Sur la couverture des dossiers judiciaires figurent, notamment, les nom et prénom de la prostituée, la date de naissance, le domicile. Un autre nom et/ou un autre prénom peut être noté en haut de la couverture, généralement au crayon rouge ou bleu, parfois souligné. À l'intérieur du dossier, cette même identité se retrouve au travers du procès-verbal ou du rapport de police. Les pseudonymes sont quelquefois précédés du mot « alias », ou même « la nommée », ou le plus souvent de « dite ».

accès à des rapports de surveillance des lieux de prostitution entre 1876 et 1919, à des dossiers individuels de tenancières de maisons closes entre 1882 et 1919 et, enfin, à des dossiers individuels de prostituées de 1863 à 1919. Ces trois types de dossiers offrent des renseignements détaillés sur les prostituées, qui, pour la plupart, ont été relevés sur plusieurs années. Nous n'avons pas pu consulter les dossiers de prostituées postérieurs à 1919 parce que ceux-ci ne sont pas librement communicables (délai de cent ans à respecter ; cf. article L213-2 du Code du patrimoine). Ces trois types de dossiers nous ont livré des renseignements autour des enquêteurs, des informateurs, des prostituées citées, des prix, des raisons d'arrestation et aussi des pseudonymes.

2. Résultats de l'analyse onomastique

Compte tenu du nombre de pseudonymes assez important se trouvant dans notre corpus (357 au total), nous avons débuté notre analyse par la répartition des noms selon leur longueur, à savoir selon le nombre d'éléments qui les composent. Notons qu'un peu moins de trois quarts des pseudonymes (69,7 %) ne comportent qu'un seul élément (soit 249 pseudonymes), suivis de 24,4 % regroupant deux éléments (soit 87 pseudonymes), 5,3 % trois éléments (soit 19 pseudonymes) et 0,6 % quatre éléments (soit 2 pseudonymes).

Si nous regardons désormais de plus près les pseudonymes ne comportant qu'un seul élément (249 au total), nous relevons que 59 % (soit 147 pseudonymes) correspondent à un prénom, 32,9 % à un nom de famille (soit 82 pseudonymes), 2,8 % se basent sur un appellatif (soit 7 pseudonymes), 2 % sur un adjectif (soit 5 pseudonymes), tandis qu'un seul pseudonyme (0,4 %) est une abréviation. S'y ajoutent également 7 pseudonymes (2,8 %) dont le procédé de formation reste opaque.

Considérons désormais le grand groupe des prénoms (147 au total)³. Le nombre de prénoms possédant deux syllabes est le plus élevé (58,5 %, soit 86 pseudonymes), suivi des prénoms comportant trois syllabes (30,6 %, soit 45 pseudonymes). Les pseudonymes monosyllabiques (7,5 %, soit 11 pseudonymes) et quadrisyllabiques (3,4 %, soit 5 pseudonymes) ne sont que rarement représentés.

L'analyse des schèmes syllabiques montre que 49,7 % des prénoms se terminent par une syllabe fermée (soit 73 pseudonymes) et 50,3 % par une syllabe ouverte (soit 74 pseudonymes). Les phonèmes vocaliques les plus fréquents dans le noyau de la syllabe ouverte sont [a] (45,9 %, 34 pseudonymes, p. ex. *Antonia*,

³ Le recours important à un simple prénom peut s'expliquer par le fait que l'utilisation d'un prénom « devrait aider à surmonter la distance, à éveiller un sentiment de familiarité, de camaraderie ; c'est comme une main tendue, une offre d'amitié » (Seibicke, 2008 : 39 ; trad. de l'auteure).

Élisa, Martha)⁴ et [i] (35,1 %, 26 pseudonymes, p. ex. *Ismérie, Fleury, Lucie*). Les phonèmes [e] (12,2 %, 9 pseudonymes, p. ex. *Andrée, Renée*), [o] (4,1 %, 3 pseudonymes, p. ex. *Margot*) ainsi que la nasale [ø] (2,7 %, 2 pseudonymes, p. ex. *Manon*) ne sont que faiblement représentés. Les phonèmes consonantiques dans la coda de la syllabe fermée sont très variés ; nous remarquons toutefois une nette préférence pour le phonème [t] (37 %, 27 pseudonymes, p. ex. *Arlette, Odette, Agathe*) suivi de [n] (24,6 %, 18 pseudonymes, p. ex. *Balzac, Delphine, Diane*). En effet, beaucoup de pseudonymes, dans le sous-groupe des prénoms, se terminent par le suffixe *-ette, -ine* et *-ie*, ce qui s'explique facilement si l'on considère les prénoms dits « à la mode » tout au long du XIX^e siècle : « Dans le cas des noms féminins, les suffixes en *-ie* (*Emelie, Euphrasie, Félicie*), *-ine* (*Adolphine, Antoinette, Baptistine*) et *-ette* (*Paulette, Pierrette, Georgette*) dominent ; ils sont aussi largement hors d'usage aujourd'hui » (Pitz, 2007 : 219 ; trad. de l'auteure). Selon Corbin (2015 [1978] : 147), le recours intensif au suffixe diminutif *-ette* s'explique par le fait que les prostituées veulent mettre en valeur leur jeunesse : « ils [= les pseudonymes en *-ette*] traduisent le goût pour la prostitution juvénile souvent dénoncé en ce début de siècle [= XIX^e siècle] » (*ibid.*). Le même effet peut probablement être aussi attribué aux pseudonymes se terminant par les diminutifs *-ine*, suggérant, eux aussi, une jeune beauté (p. ex. *Adeline, Francine* ou *Améline*).

Seuls les prénoms se terminant par la finale *-a* ne semblent pas faire partie de la mode de l'époque. Dans notre corpus, par contre, nous avons pu constater que les prénoms féminins en *-a* sont les plus fréquents. Il s'agit très souvent de prénoms qui sont très discrets (p. ex. *Camélia, Clara, Riva, Améline*), voire pratiquement inexistantes (p. ex. *Amanda, Myrtha, Moïna*) tout au long des XVIII^e et XIX^e siècles. En outre, ils ont, pour la plupart, une origine latine, grecque, italienne ou arabe, comme p. ex. *Zélia* (latin), *Olympia* (grec), *Gina* (italien) ou encore *Fatma* (arabe). Dans notre sous-corpus des prénoms, nous avons également relevé des prénoms féminins formés à partir de la base masculine, tels *Fernande, Armande, Alphonsine, Andrée, Renée* ou *Marcelle*. Ce type de formation onymique est également très répandu au XIX^e siècle (cf. Pitz, 2007 : 219). Il en va de même avec les prénoms ayant une origine germanique (cf. *ibid.*), tels les pseudonymes *Berthe, Irma, Emma, Adeline* ou encore *Maude*. En ce qui concerne le degré de masculinité ou de féminité lié aux prénoms, presque l'intégralité des pseudonymes de prostituées du sous-corpus évoque le sexe féminin ; seuls sept d'entre eux correspondent au sexe masculin (*Fleury, Karl* et *Théo*) ou apparaissent comme étant ambigus (*Ariel, Charly, Charlie* et *Mignon*). Le prénom masculin *Fleury* pourrait aussi représenter un nom famille. Finalement, nous notons que notre corpus n'atteste pas de prénom double.

⁴ La cause de cette prépondérance de la finale en [a] peut être recherchée dans les vagues d'immigration des XIX^e et XX^e siècles dues au besoin de main-d'œuvre venant d'Italie et d'Espagne.

Venons-en à la classification des pseudonymes de prostituées selon le modèle de classification établi par nous-mêmes (cf. Hardy, Herling, 2019 : 211-215), qui distingue neuf types de procédés de formation des pseudonymes de criminels allemands au XIX^e siècle. Étant donné que le milieu de la prostitution fait partie du domaine du criminel, il nous a semblé nécessaire de voir si ces types de classification se retrouvent entièrement ou uniquement en partie dans notre corpus de pseudonymes de prostituées parisiennes du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle. En effet, tous les neuf types se retrouvent également dans notre corpus de pseudonymes de prostituées. Voici nos résultats :

Type 1 : pseudonymes basés sur un prénom ou un nom de famille

Nous avons tout d'abord relevé des pseudonymes fondés sur le prénom réel de la prostituée (p. ex. *Alice la Provençale* < *Alice Deleuze* ou *Julie Lagrange* < *Julie Gérard*).

D'autres pseudonymes se basent sur une légère variation du prénom réel ; il s'agit très souvent du même prénom mais avec une finale en *-a* (p. ex. *Martha* < *Marthe*, *Zélia* < *Zélie*, *Silvia* < *Sylvie*), d'une apocope avec suffixe hypocoristique en *-ie/-y* (*Charlie* < *Charlotte*, *Gaby* < *Gabrielle*) ou encore d'un dérivé tels *Marietta* < *Marie* ou *Jane* < *Jeanne*. Ces prénoms décrivent la xénophonisation du prénom français comme le processus consistant à donner à son propre prénom une note exotique, voire étrangère.

Ensuite, nous avons également noté des pseudonymes qui se basent non sur le premier prénom de la prostituée, mais sur son deuxième, voire sur son troisième prénom (*Marie* < *Delphine Marie Suzanne Boulet*, *Louise* < *Marie Louise Coutière*). L'ajout de plusieurs prénoms qui ne possèdent pas de véritable fonction de prénom était une pratique usuelle tout au long du XIX^e siècle (cf. Pitz, 2007 : 218). Celle-ci répondait, d'une part, au besoin d'un signe visible à une appartenance ou à un rattachement familial ; de l'autre, elle se pratiquait dans le but de satisfaire les traditions religieuses sans se priver en même temps de la possibilité de choisir un prénom selon des critères esthétiques (cf. *ibid.*).

Enfin, certaines prostituées recourent à un prénom (p. ex. *Alphonsine* < *Jeanne Benoit*, *Améline* < *Mathilde Favre*) ou à un nom de famille totalement différent du leur (p. ex. *Bayard* < *Marie Trouttier*, *Chamarande* < *Marie Ricolo* ou *Daiglepierre* < *Betzy Weis*). Dans les sources consultées – avant tout dans les dossiers judiciaires et les procès-verbaux – les noms de famille isolés tels *Bayard*, *Charamande* ou *Daiglepierre* sont répertoriés comme étant des pseudonymes. Aucun prénom n'y est inscrit. En outre, il n'est pas non plus mentionné si ces noms de famille s'utilisaient avec des termes d'adresse. D'autres pseudonymes, en revanche, sont documentés explicitement avec un terme d'adresse comme p. ex. *Madame Barbot* < *Estelle Julia Courriau* ou encore *Madame Modde* > *Gabrielle Marie Guillemin*. Nous en déduisons que tous les noms de famille enregistrés comme étant des pseudonymes ont probablement dû être employés avec des termes d'adresse.

Type 2 : pseudonymes constitués d'un prénom et d'un nom de famille

Dans notre corpus, nous trouvons des pseudonymes dont la structure est identique à celle d'un nom réel, c'est-à-dire prénom et nom de famille. Les prostituées gardent soit leur prénom réel mais altèrent leur nom de famille (p. ex. *Louise Danjou* < *Louise Fontaine* ou *Caroline Gondy* < *Caroline Combaret*), soit elles changent entièrement de prénom et de nom de famille (p. ex. *Amélie Latour* < *Émilie Lyauté*, *Valérie Amelin* < *Nina Got* ou *Andrée Desprez* < *Augustine Marie Duverger*). Les motifs qui ont engagé les prostituées à choisir un tout autre nom de famille que le leur sont multiples : certaines, avant tout des veuves, reprennent le nom de famille de leur époux ; d'autres s'attribuent le nom de famille de l'homme avec qui elles vivent ; d'autres encore prennent le nom d'un de leurs amants ou le nom de jeune fille de leur mère ; finalement, rares sont celles qui prennent possession d'un nom de famille d'une personne habitant dans le voisinage. Tel est le cas pour la prostituée dénommée *d'Infreville* puis, plus tard, *d'Anfreville*⁵ < *Émilie Wolff*, dont le dossier judiciaire inclut la lettre suivante :

Il y a quelques années cette femme avait pris mon nom « Henriette d'Infreville » ce qui m'a attiré des ennuis très sérieux. L'un de mes frères [...] et moi avons porté plainte, et déjà une première enquête due à votre intervention, avait abouti à lui faire abandonner ce nom. Puis voici qu'à présent elle recommence en substituant un A à l'I (Lettre du 29 janvier 1908 adressée au Préfet, sous-série JC T71, Brigade mondaine, puis brigade de répression du proxénétisme).

Mais, dans la plupart des cas, la motivation du choix du nom de famille n'a pas été explicitée par les prostituées. Nous n'y avons souvent pas non plus trouvé de renseignements dans les dossiers judiciaires de ces dernières.

Outre les prénoms et/ou noms de famille modifiés, nous avons également observé un phénomène structurel récurrent dans l'attribution autonome d'un pseudonyme : il s'agit, en effet, de pseudonymes faisant apparaître la particule noble *de*. Nous distinguons trois types d'aristonymes dans notre corpus : en premier lieu, la particule noble *de* a été introduite à l'intérieur du nom réel de la prostituée, qui, quant à lui, n'a pas été modifié (p. ex. *Anna de Belocca* < *Anna Belocca*, *Adeline de Brémont* < *Adeline Brémont* ou *Berthe de Blétry* < *Berthe Blétry*). En second lieu, nous rencontrons des aristonymes dans lesquels a seulement été maintenu le prénom réel, le nom de famille en a été remplacé par un autre (p. ex. *Berthe de Roquemort* < *Berthe Legros*). Le seul aristonyme dans lequel est demeuré le nom de famille et non le prénom réel est *Van-Halstein Mathilde* < *Halstein Pétronella* (prostituée d'origine hollandaise). En dernier lieu, nous avons documenté des aristonymes qui ne correspondent pas du tout au nom réel de la prostituée. Ils ont donc été

⁵ Les deux aristonymes ont été notés dans le dossier judiciaire. Cf. explication dans la lettre du 29 janvier 1908 adressée au Préfet, sous-série JC T71, Brigade mondaine, puis brigade de répression du proxénétisme.

entièrement inventés (p. ex. *Berthe de Massy* < *Adèle Bataille*, *Suzanne d'Antin* < *Aurélie Alexandrine Locqueneux* ou *Blanche de Hamilton* < *Fanny Pullen*). Nous aimerions préciser ici que les motifs qui ont poussé les prostituées à choisir tel ou tel aristonyme ne paraissent pas être semblables à ceux mentionnés plus haut (motivation du nom de famille). Nous remarquons une préférence pour des noms formés avec des éléments toponymiques. Il s'agit tout d'abord du terme *-ville*, qui constitue l'un des éléments des noms composés les plus fréquents dans la formation toponymique romane (cf. Morlet, 1990 : 554). Notons p. ex. les pseudonymes suivants : *d'Anfreville*, *d'Infreville*, *d'Ingerville*, *d'Argenville*, *de Graville*, *de Lerville* ou *de Neuville*. Nous retrouvons aussi cet élément dans des pseudonymes se basant uniquement sur un nom de famille (p. ex. *Forgeville*, *Mainville*, *Surville*). Ensuite, même si nettement moins fréquent que l'élément *-ville*, nous constatons la présence de pseudonymes fondés sur le terme *-mont*, qui, quant à lui, date de la période féodale et évoque le relief (cf. Morlet, 1990 : 555). En voici deux exemples : *de Brémont* et *de Beaumont*. L'élément *-mont* se retrouve également dans des noms de famille sans particule noble (p. ex. *Montbelli*, *Montbrun*, *Mont-Saint-Jean*). Nous avons finalement remarqué que certains aristonymes comportent le suffixe *-ac* qui est typique des toponymes d'Auvergne (cf. Morlet, 1990 : 552), comme l'attestent les exemples *d'Antignac* ou *d'Absac*. Outre ces trois éléments toponymiques, l'analyse de notre corpus laisse entrevoir encore d'autres pseudonymes ayant une apparence toponymique tels *de Chateauneuf*, *de Chatillon*, *Beaulieu*, *Bellevue*, *Bolsheim*, *Clairval* ou *Saint-Hilaire*.

Type 3 : pseudonymes constitués d'un mot composé avec un élément anthroponymique

Cette catégorie inclut des pseudonymes se composant d'un anthroponyme et, en règle générale, d'un appellatif. Les pseudonymes admettant cette structure sont beaucoup moins fréquents que ceux appartenant aux types 1 et 2. Notre corpus compte au total trois entités. En ce qui concerne l'élément anthroponymique, seul le prénom a pu être relevé, notamment le prénom *Marie* se situant exclusivement en position initiale (*Marie Coups de Sabre* < [nom réel inconnu], *Marie En Tête* < [nom réel inconnu] et *Marie Fraîcheur* < *Marie Yves*). Aucun pseudonyme répondant à la structure d'un mot composé accompagné d'un nom de famille n'a été relevé.

Type 4 : pseudonymes constitués d'un syntagme avec un élément anthroponymique

Seules deux entrées de pseudonymes équivalent à des syntagmes dans lesquels sont mentionnés un prénom précédé d'un adjectif qualificatif (*La Petite Claire* < *Claire Adèle Lamy*) ou un sobriquet suivi d'un groupe nominal (*Pépé la Panthère* < [nom réel inconnu]).

Type 5 : pseudonymes constitués d'un anthroponyme et d'un toponyme

Cette catégorie comprend des pseudonymes se basant sur un anthroponyme – qui est le plus souvent un prénom – et un toponyme. Ce dernier peut être un nom de ville (*Marguerite Valence* < [nom réel inconnu]), un nom de région (*Henriette de Savoie* < [nom réel inconnu]), un nom de relief (*Mélie Calanques* < [nom réel inconnu]) ou encore un nom de cours d'eau (*Mireille la Rhodanienne* < [nom réel inconnu]).

Type 6 : pseudonymes constitués d'un ethnonyme

Notre corpus offre de nombreux exemples de pseudonymes faisant apparaître des ethnonymes comme le montrent les exemples suivants : *L'Espagnole* < [nom réel inconnu], *La Hongroise* < *Sophie Machiska*, *La Marseillaise* < [prénom inconnu] *Cheroy*, *La Picarde* < *Marie Lucienne Lemblin*, *L'Argentine* < [nom réel inconnu], *Estelle la Parisienne* < [nom réel inconnu], *Alice la Provençale* < *Alice Deleuze*, *La Flamande* < [nom réel inconnu], *Belle Corse* < *Ange* [nom de famille inconnu] ainsi que *L'Indienne* < *Andrea Gomez*.

Type 7 : pseudonymes, voire surnoms dont la base est un mot composé

Les pseudonymes appartenant à cette catégorie sont des mots composés de type Adj+N ou N+Adj, tels que *Belle-Cuisse*, *Belle-Jambe*, *Grosse-Tête*, *Gros Cul*, *Pieds Fins*, *Poil-Ras* ou *Poil-Long*. Les noms réels des prostituées portant ces pseudonymes sont tous inconnus. Notons que ces exemples de noms se distinguent des autres par leur caractère somatique révélant une nature métonymique fortement réductrice. Il ne s'agirait donc pas de pseudonymes auto-attribués (selon la définition de Gläser, 2009), mais plutôt d'appellations données par autrui aux prostituées (surnoms).

Type 8 : pseudonymes dont la base est un appellatif

Un nombre assez important de prostituées choisissent des appellatifs de type simple pour former leur pseudonyme. Il en est ainsi pour *Colibri* < *Lucile Deleau*, *Reine* < [nom réel inconnu], *Divine* < [prénom inconnu] *Alliot*, *Bijou* < *Louise Roux*, *Coquelicot* < *Marie Marguerite Girondet*, *Myosotis* < *Augustine Girard*, *Perle* < *Gabrielle Rouyer*, *Suprême* < *Marie Poyet*.

Type 9 : pseudonymes constitués d'un syntagme nominal

Similaire au type 8, cette catégorie comprend des pseudonymes basés sur un syntagme nominal constitué avant tout d'un article défini singulier. Les exemples suivants en sont des illustrations : *La Blonde* < [nom réel inconnu], *La Courtille* < [nom réel inconnu], *La Roche* < [nom réel inconnu], *La Statue* < *Rose Bertrand*, *L'Étoile* < *Anna* [nom de famille inconnu], *La Ruelle* < [nom réel inconnu], *La Bancale* < [nom réel inconnu], *La Phoque* < *Williame Mayence*, *La Céléste* < [nom réel inconnu], *La Ballerine* < *Suzanne Lejard* ou encore *L'Almée* < *Marie Chertier*.

Type 10 : pseudonymes constitués d'un ergonyme

À ces neuf types de procédés de formation de pseudonymes de prostituées vient s'ajouter une nouvelle catégorie qui n'avait pas encore pu être documentée lors de notre analyse onomastique des pseudonymes de criminels allemands au XIX^e siècle (cf. Hardy, Herling, 2019 : 211-215). Il s'agit de pseudonymes constitués à partir d'un ergonyme, tels *L'Herminie* < Marie Lucas et *La Tosca* < [prénom inconnu] Moritz, le premier étant une cantate pour soprano et orchestre d'Hector Berlioz, le second un opéra en trois actes de Giacomo Puccini.

Tournons-nous à présent très brièvement vers l'analyse sémantique qui se borne à classer les pseudonymes selon les connotations véhiculées ou encore les valeurs associées. Le pseudonyme que se donne une prostituée relève, dans la plupart des cas, d'une ambition plus proprement commerciale étant donné que celui-ci véhicule des représentations et des fantasmes très spécifiques auprès de la clientèle masculine (cf. Deniel-Ternant, 2011 : *sine pagina*). Nous présentons quelques types qui forment un début de classification :

- les pseudonymes véhiculant une certaine valorisation : celle-ci peut être produite par l'aristocratisation du nom de la prostituée par le biais d'un titre de noblesse (p. ex. *Adeline de Brémont* ou bien *comtesse de Perregaux*) véhiculant ainsi certaines connotations sociales. En effet, les prostituées voulaient s'assurer un statut social facilitant l'accès aux couches sociales plus élevées. D'autres pseudonymes marquant la valorisation connotent, par leur choix lexical, soit métonymiquement leur produit (*L'Étoile* → la lumière, *Bijou* → la brillance) soit métaphoriquement la perfection et l'excellence (*Divine*, *Reine*, *Suprême*).

- les pseudonymes entraînant une xénophonisation : certaines prostituées transforment leurs prénoms français en leur donnant une touche, pour la plupart, anglaise (*Charlie*, *Gaby*, *Jane*), attestant un caractère plus international.

- les pseudonymes choisis pour des raisons d'exotisation : l'extranéité du pseudonyme (*Moïna*, *Zulma*, *Zéphire*, etc.), qui est ici encore plus prononcée que dans la catégorie des pseudonymes exprimant la xénophonisation, entraîne souvent une amélioration de son porteur. La structure phonique et/ou graphique des pseudonymes paraît particulièrement recherchée (<z>, <î>, <a>) et connote la sensualité, le plaisir et donc aussi les désirs charnels. L'évocation de l'exotisme et des pays lointains apparaît également par le biais du floral (p. ex. *Rosalie*, *Malvina* ou *Balzamine*).

- les pseudonymes, voire surnoms connotant une érotisation : ceux-ci peuvent être composés d'un adjectif renforçant l'appellatif (*Poil-Ras*, *Belle-Jambe*, *Belle-Cuisse* ou encore *Gros Cul*) ou simplement d'un adjectif (*Moite*, *Désirée*) et ont, à nos yeux, une connotation très prolétaire. Voulant exciter l'imagination, les prostituées se nommant ainsi ne sauraient plus clairement susciter la fantasmagorie amoureuse de leurs clients.

– les pseudonymes marquant une juvénisation : un grand nombre de pseudonymes se terminent par le suffixe *-ette*, tels *Violette* ou encore *Blondinette*. Selon Corbin (1978 : 147), « [l]eur rôle est probablement de mettre en valeur la jeunesse de la fille ». Ce caractère jeune se retrouve également dans des pseudonymes du type *Marie Fraîcheur*. Les pseudonymes marquant une juvénisation véhiculent une image socialement valorisée de la prostituée qui se détermine par des qualités, telles la vitalité, la fraîcheur physique, la gaieté ou la spontanéité.

Conclusion

Notre enquête, consacrée à l'analyse des pseudonymes de prostituées parisiennes, s'est limitée à l'étude de pseudonymes ayant déjà été relevés dans des ouvrages socio-historiques antérieurs ou ayant été dépouillés de dossiers judiciaires consultés dans les Archives de la Préfecture de police de Paris. Ces sources sont, à nos yeux, non négligeables, cependant nous signalons que notre enquête est loin d'être exhaustive. Nous aimerions souligner l'intérêt pour les recherches onomastiques en pseudonymie (dimension historique) de mobiliser des matériaux d'archives, ceux-ci n'étant pas forcément une méthode fréquemment utilisée dans ce domaine de recherche.

Bibliographie

- BENABOU, Érica-Marie (1987), *La prostitution et la police des mœurs au XVIII^e siècle*, Paris, Perrin
- CORBIN, Alain (2015) [1978], *Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion
- DENIEL-TERNANT, Myriam (2011), « Les prostituées parisiennes et leur clientèle ecclésiastique » in *Genre, femmes, histoire en Europe : France, Italie, Espagne, Autriche* (A. Bellavitis, N. Edelman éds), Presses universitaires de Paris Nanterre, sine pagina. (<https://books.openedition.org/pupo/2879#text>, consulté le 21 février 2020)
- FARGE, Arlette (1987), « Compte-rendu : Erica-Marie Benabou, *La prostitution et la police des mœurs au XVIII^e siècle* », *Annales*, numéro 42-5, p. 1147-1149
- GLÄSER, Rosemarie (2009), « Familiennamen und Pseudonyme » in *Familiennamen im Deutschen. Erforschung und Nachschlagewerk* (K. Hengst, D. Krüger éds), Leipziger Universitätsverlag, p. 503-526
- HARDY, Stéphane, HERLING, Sandra (2019), « *Ganoven-Heinz, Flohbein, Schwarzer Peter und August mit den Aalagen* – Funktion und Bildung von Decknamen deutscher Delinquenten im 19. Jahrhundert » in *Namen im Geheimen [Erträge des XI. Internationalen Symposiums Sondersprachenforschung Universität Siegen. 11. bis 12. September 2017]* (S. Hardy, S. Herling, K. Siewert éds.), GSV Geheimsprachen Verlag, p. 200-228
- HOUBRE, Gabrielle (2006), *Le livre des courtisanes. Archives secrètes de la Police des mœurs (1861-1876)*, Paris, Tallandier
- MORLET, Marie-Thérèse (1990), « Français : Toponomastik / Toponymie. Frankreich / France » in *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)* (G. Holtus, M. Metzeltin, C. Schmitt éds), vol. V, Niemeyer, p. 549-557

- PARENT-DUCHÂTELET, Alexandre-Jean-Baptiste (1836), *De la prostitution dans la ville de Paris, considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration, ouvrage appuyé de documents statistiques puisés dans les archives de la Préfecture de police*, tome 1, Paris, J.-B. Baillière
- PITZ, Martina (2007), « Das französische Personennamensystem », in *Europäische Personennamensysteme. Ein Handbuch von Abasisch bis Zentralladinisch* (A. Brendler, S. Silvio éds), Baar, p. 215-226
- ROCHEFORT, Florence (2007), « Le livre des courtisanes. Archives secrètes de la Police des mœurs (1861-1876). Texte présenté par Gabrielle Houbre, Paris, Tallandier, 2006, 637 pages. » in *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, numéro 26/2007, p. 232-264. (<https://journals.openedition.org/clio/6973>, consulté le 27 février 2020)
- SEIBICKE, Wilfried (2008), *Die Personennamen im Deutschen*, Berlin & New York, Walter de Gruyter

Sources d'archives

- Archives de la Préfecture de Police de Paris
 Registres d'érou de la prison La Force, AB 321-329
 Registres d'érou de la prison Saint-Martin-des-Champs, AB 233-264
 Divers dossiers individuels de femmes galantes, JC COUR 1-2
 Dossiers individuels de tenancières de maisons closes, JC 4-53
 Rapports de police concernant des établissements signalés comme lieux de racolage, JC 54-n

Stéphane Hardy – enseignante-chercheuse en linguistique française et lectrice de français langue étrangère à l'Institut des langues romanes de l'Université de Siegen en Allemagne. Ses recherches portent sur l'argot et les langues secrètes (en particulier sur le *largonji du louchébé*), sur l'onomastique (ergonymie, pseudonymie et zoonymie dans le contexte des Human-Animal-Studies) ainsi que sur la linguistique populaire.